

**CULTURE / PATRIMOINE ARCHIVES DÉPARTEMENTALES**

Les Archives départementales sont un service du Département qui a pour mission de conserver la mémoire collective de la Seine-et-Marne. Elles proposent de nombreux services utiles à tous les habitants, notamment un accès à l'état-civil, aux registres paroissiaux et aux documents cadastraux. Elles permettent de faire découvrir ou d'approfondir la connaissance du patrimoine écrit seine-et-marnais et de le préserver pour le transmettre aux générations futures.

## Les missions des Archives départementales

Les Archives départementales sont créées par la loi du 5 brumaire an V (26 octobre 1796). Comme les Archives nationales, elles sont chargées de recueillir les documents issus des nouvelles assemblées et administrations pour en assurer la conservation.

Les Archives ont 4 missions essentielles :

- **collecter** : les documents conservés aux Archives départementales proviennent de multiples sources : administrations de l'État implantées dans le département (Préfecture, sous-préfectures, services judiciaires, fiscaux, etc.), services du Département, communes, hôpitaux, notaires, particuliers, entreprises, associations, etc.,
- **conserver** : les éléments conservés sont dépoussiérés, restaurés si nécessaire (réparation de reliure, traitements biologiques, renforcement, etc.). Les plus fragiles peuvent être reproduits sur un autre support (microfilm ou numérisation) afin d'être communiqués en limitant leur manipulation physique et leur exposition à la lumière,
- **classer** : pour chaque dossier collecté voire pour chaque pièce, une analyse est rédigée : sont indiqués l'objet du dossier, l'action effectuée par l'administration, le type d'actes et les dates,
- **communiquer** : la consultation de documents d'archives est accessible à tout citoyen, que ce soit pour faire valoir un droit administratif, effectuer une recherche généalogique ou historique dans un but personnel, associatif ou professionnel. La loi n'impose pas au lecteur de justifier sa demande. Cependant, le document demandé doit effectivement exister et présenter un état de conservation et un délai de communicabilité suffisants pour pouvoir être consulté.

Le Département rend possible depuis 2008 la consultation d'archives en ligne.

Pour en savoir plus, consulter le site des [Archives départementales](http://archives.seine-et-marne.fr/archives-en-ligne) (<http://archives.seine-et-marne.fr/archives-en-ligne>).

## Les activités proposées aux Seine-et-Marnais

Les Archives départementales organisent des activités et des événements pour le public :

- des ateliers ou des malles pédagogiques sont fournis aux enseignants, à destination des jeunes à partir de 8 ans. L'occasion pour les élèves de découvrir l'histoire en bénéficiant de sources originelles et originales,
- des conférences sur l'histoire locale au siège des Archives,
- des expositions réelles ou virtuelles, d'originaux ou de reproductions, en Seine-et-Marne ou en d'autres lieux ,
- des animations pour les 8-18 ans pendant les vacances d'automne, d'hiver et de printemps : jeu de piste, création de gravure, analyse de documents du Moyen-Âge, etc.,
- des ateliers d'initiation à la recherche destiné à tout public ou aux plus jeunes pendant les vacances scolaires. Les agents de la salle de lecture présentent les fonds et les méthodes utiles pour faire sa généalogie, retracer l'histoire d'une maison, etc.
- des cours de paléographie pour apprendre à lire les écritures anciennes. Trois niveaux sont proposés : débutant, intermédiaire et confirmé.

et aussi .... le **Mobil'Histoire77**, un semi-remorque qui se déplace dans les établissements scolaires et au sein des collectivités de Seine-et-Marne pour permettre aux élèves et aux habitants du département de bénéficier gratuitement d'expositions temporaires sur une thématique historique (par le biais de documents d'archives et avec un éclairage local).

Pour en savoir plus sur les [Archives départementales](https://archives.seine-et-marne.fr/root) (<https://archives.seine-et-marne.fr/root>).



Le programme culturel des archives départementales est à retrouver sur le site [archives.seine-et-marne.fr](https://archives.seine-et-marne.fr) (<https://archives.seine-et-marne.fr/fr/programmation-culturelle>).



Créé le: 25/06/2020

- Mis à jour le : 26/08/2020

